LE JOUR, 1952 22 FEVRIER 1952

ACCORD « A TOUT PRIX »

Les partisans de l'accord « à tout prix » sont mal venus de discuter ce qui a été fait. Les accords « à tout prix » conduisent toujours à des capitulations. Il faut y mettre le prix.

Et puis pour traiter, il faut être deux, et le précédent gouvernement a fait à peu près ce qu'il a pu.

La seule réserve, c'est que le Président du Conseil du mois dernier pensait, lui aussi, qu'il fallait aboutir « à tout prix ». Mais il avait l'excuse de se trouver sous la pression morale de tout un secteur de l'opinion. En signant, il a fait acte politique beaucoup plus qu'économique. C'est un sentiment que beaucoup ont partagé d'ailleurs ; et nous-même.

Si, répondant à la question d'un confrère, nous avons dit qu'il fallait accueillir l'accord avec la Syrie « sans scepticisme » comme « sans enthousiasme », c'est que, nous aussi, nous tenions compte du climat politique et de la nécessité à quoi l'on était réduit de faire la preuve par les faits.

Notre temps est celui de l'esprit critique exaspéré et de l'incrédulité chez les uns, tandis qu'il est celui d'une crédulité aveugle chez les autres. C'est l'équilibre qui manque ; l'équilibre qui fait la qualité du jugement et qui permet à ceux qui contrôlent leurs nerfs de triompher à la fin.

Nous avons bien expliqué pour notre part (dans ce journal comme de vive voix) que, dans l'accord libano-syrien, ni le commerce libanais, ni l'industrie, ni l'agriculture libanaise surtout ne trouvaient leur compte. Dans toutes les directions, l'accord est négatif. Son seul avantage (politique, psychologique et moral) est d'apporter l'évidence de la bonne volonté des Libanais. On nous demandait de changer d'avis. Nous sommes allés, nous Libanais, aux dernières limites des concessions. C'est maintenant à la Syrie de voir si, avec l'apparence du succès, elle ne s'est pas trompée sur le plan doctrinal; et c'est à nous, Libanais, de nous demander si nous n'avons pas une fois de plus entretenu une illusion.

Ceux qui disaient « à tout prix » doivent réfléchir aux résultats de leur mouvement passionné. Ils ont privé leur pays de plus d'un atout.

Notre avis maintenant est qu'il faut ratifier l'accord; parce qu'il serait plus dommageable de le rejeter que de le ratifier. Nous n'avons là-dessus aucune hésitation. Entre deux inconvénients, nous prenons le moindre. Les Syriens ont, il est vrai, largement imposé leur point de vue de protectionnisme outrancier et d'autarcie. Ils nous ont imposé leurs produits sans vouloir suffisamment des nôtres. Ils en reviendront, tôt ou tard, pour des raisons d'un autre ordre; mais il n'y avait plus, pour eux comme pour nous, que l'expérience pour modifier une conviction.

Nous n'avons, soit dit en passant, jamais écrit ni pensé que la Syrie ne devait à aucun prix s'industrialiser; mais qu'elle devait, au contraire, s'industrialiser à partir d'une économie agricole beaucoup plus développée, beaucoup plus moderne. (A quoi sert de créer une raffinerie de sucre par exemple quand on manque de betteraves de qualité et à bas prix ?)

Il n'est pas d'industrie d'autre part, si moderne soit-elle, qui puisse vivre sans consommateurs, sans débouchés. Si l'Egypte et la Turquie ne permettent pas l'entrée en

franchise sur leur territoire des produits des Verreries de Damas par exemple, est-ce notre faute? Les théories économiques syriennes, si elles étaient appliquées rigoureusement par tous les pays, feraient à la Syrie la vie dure. L'industrie syrienne devrait alors se contenter des trois millions de Syriens pour la faire vivre et de leur maigre pouvoir d'achat; il n'y aurait pas de quoi fonder là-dessus des rêves de grandeur.

Telle est la situation dans ses grandes lignes. Chacun y appliquera son esprit. Mais chacun se dira aussi qu'on ne va pas impunément contre la nature des choses.

Nous serons toujours le premier à conseiller de créer une industrie si cette industrie peut être « payante ». Mais on ne crée pas inconsidérément une industrie pour le plaisir de remplir ensuite le ciel de ses cris et d'en faire un fardeau pour les contribuables et pour l'Etat.